

Compte-rendu Visite de terrain

-

Samedi 12 décembre 2015 à 10h30

Rendez-vous ex-polyclinique des Minguettes

Présents :

Mr Gilles ROUSTAN - Conseiller municipal et
Président du Conseil de quartier Gabriel Péri

Mme Kheira DHAMANI - Mr Roger TRIOULAIRE
Mme Marie Claude RIVOIRE – Mr Miloud AZZEDINE
Tous les 4 délégués élus du quartier Gabriel Péri

Mme Claudine LOMBARDI et Mr Daniel VASSEROT
habitants du quartier sis rue Pablo Neruda

Mr Gilles ROUSTAN fera office de photographe et Mr Miloud AZZEDINE de secrétariat
en assurant la rédaction du compte rendu.

1. Ex Polyclinique des Minguettes sur le rue Eugène Varlin

Il semblerait que les travaux de désamiantage soient terminés et que les travaux de
démolition par grignotage pourraient commencer en janvier 2016

2. Rue du 4 Août 1789

Le revêtement enrobé de la chaussée est très dégradé. Il semblerait que le service voirie
de la Métropole pourrait faire prochainement des travaux car au sol sont matérialisés des
tracés en rouge pour reprendre par endroit le revêtement définitif de la chaussée.

3. Rue de la Commune de Paris

Il y a 2 arrêts de bus - bus 93 - avant le carrefour avec la rue Maurice Thorez et rue
Auguste Blanqui.

Nous demandons à nouveau des abribus couverts avec bancs ; le trottoir est
suffisamment large - 2,50 m pour recevoir un abri identique à celui qui a été posé à St
FONS rue Noël Descormes - 400 à 500 m plus en amont - et sur la même ligne de bus 93
- largeur du trottoir identique de 2,50 m.

Historique

Pourquoi les services de la Mairie représentés par Mme Chantal SECOND nous ont toujours donné un refus à cette demande car avant les travaux réalisés au printemps 2014 de rénovation du trottoir avec rehaussement des bordures l'arrêt de bus était devant la propriété de Mr BOMPARD celui-ci s'était plaint en mairie car les personnes en attente du bus jetaient des papiers et autres objets dans sa propriété mais depuis les travaux l'arrêt a été déplacé devant des propriétés dont une haie vive de plus de 2 m de haut derrière un mur de clôture grillage. Je pense que les incivilités des personnes attendant le bus ne pourront donc plus se reproduire et la plainte de Mr BOMPARD n'est plus justifiée.
A quand les abris aux arrêts du bus 93 ?

Toujours rue de la Commune de Paris

Au droit des n° 9 et 10 devant les bureaux « CAMPS » il a été matérialisé au sol des emplacements de parking sur environ 60 m, ceux-ci sont à cheval sur la chaussée et une partie du trottoir. Ces travaux ont été réalisés le 26 octobre 2015 sans en avoir informé le président du quartier.

Remarque : les véhicules en stationnement sur le caniveau empêchent le nettoyage de celui-ci par la balayeuse mécanique en semaine et comme les cantonniers sont invisibles la propreté s'en ressent.

4. Rue Guiseppe VERDI

Il y a un virage qui est très dangereux (visibilité diminuée par la présence de végétaux côté St FONTS) et par la présence de véhicules stationnés dans le virage. Les voitures sont obligées de se déporter sur la gauche et se retrouvent face à face avec d'autres voitures venant dans l'autre sens. Il faudrait interdire le stationnement dans le virage et matérialiser par du mobilier urbain afin de laisser la chaussée libre sur toute sa largeur afin de sécuriser les lieux et d'éviter un accident qui serait fâcheux pour les automobilistes.

5. Rue Pablo NERUDA

- Reprendre les traçages au sol des bandes de stationnement en blanc
- Revoir avec les riverains le traçage des bandes pour divers endroits
- Matérialiser le stationnement au droit du portail de Mr Daniel VASSEROT au 46 de la rue Pablo Neruda, celui-ci a des difficultés pour sortir de chez lui.
- Carrefour de la rue Pablo Neruda avec la rue Maurice Thorez il y a une balise triangulaire qui donne priorité à Maurice Thorez et pose problème à la circulation au carrefour suivant avec feux (à voir de plus près avec la voirie et le service de signalisation des feux tricolores).
- MARCHAND DE MEUBLES à la place du garage SPENNATO situé entre le rue Pablo Neruda et l'avenue Maurice Thorez. Ce monsieur a l'air d'ignorer les lois sur l'urbanisme et le permis de construire car depuis plusieurs années si ce n'est bientôt une décennie celui-ci modifie allègrement le bâtiment
 1. Il a doublé la surface de plancher en construisant un plancher sur l'ensemble du bâtiment
 2. Il a aménagé des logements dans l'ancienne carrosserie
 3. Il a créé plusieurs ouvertures sur le pignon Est qui donneront accès ou à des pièces habitables ou à des bureaux.

Il faut que le Service des permis de construire fasse une visite car les voisins riverains n'ont jamais vu l'affichage de permis de construire et en plus il y a changement de destination des locaux de garages en habitation.

De plus ce monsieur est-il assujéti à la taxe d'équipements ?

6. Carrefour rue du 19 mars 1962 -Rue Pablo NERUDA – Chemin du Grand Chassagnon

Depuis le mois de juin 2012 ce carrefour est modifié avec des blocs de béton et les services voirie de la Métropole doivent faire des travaux, nous les attendons avec impatience et je pense que les riverains de Saint Fons doivent aussi s'en plaindre.

MOSQUEE

Il n'y a pas de parking pour les fidèles. Gros problèmes de stationnement surtout le vendredi il y a des véhicules de partout rendant la circulation dangereuse sur toutes les voies environnantes.

Problème à voir rapidement pour la sécurité de tous.

7. Chemin du Grand Chassagnon

Pas de problème sauf qu'il y a un passage piétons qui fait communiquer le chemin du Grand Chassagnon avec l'avenue Maurice Thorez.

Celui-ci appartient à qui ?

- à la Mairie
- à la Métropole
- ou est-il privé

Il n'est pas entretenu et sert surtout de canisette aux propriétaires d'animaux à quatre pattes (les toutous).

Pourrait-on le dénommer par exemple passage de la Rotonde car il donne droit à l'accès au parking du centre commercial la Rotonde ?

8. Avenue Maurice Thorez

Clôture au droit du bâtiment de la régie de quartier et du voisin attenant des végétaux envahissent la clôture et se répandent sur le trottoir diminuant sa largeur et rendant la circulation piétonne dangereuse.

La visite se termine vers 12h15 et chacun rentre chez lui en ayant la satisfaction d'avoir œuvré pour le besoin du confort de tous.

Miloud AZZEDINE

12 décembre 2015